

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 9 AVRIL 2019, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**

Présences

Éric Aubin, directeur des études
Patrick Bédard (visioconférence)
Yves Bédard
Marc Bertrand
Sylvain Blais, directeur général
Vincent Guimont
Klaude Hallé
Chantal Hamelin

Claire Maisonneuve
Guillaume Marquis, vice-président
Béatrix Mediavilla
Antony Rouillard
André Rouleau, président
Mélessa Tardif
Anne-France Thibault (départ à 20h00)

Absences

Marie-Luce Bergeron
Luc Brassard
Miguel Charlebois
Isabelle Chartrand
Robert Cloutier

André Janneteau
Jean-François Lacroix
Linda Lavoie
Julie Perron
Brandon Racicot

Observatrices

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Amélie Brouillard, directrice du campus d'Amos
Louis Perreault, directeur des services administratifs

Représentants de la CÉEC:

Véronique Dion, agente de recherche
Vincent Larose, directeur des études, Cégep de Granby
Lucie A. Lepage, directrice adjointe des études au Collège Lionel-Groulx
Jean-Denis Moffet, commissaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil d'administration, André Rouleau, souhaite d'abord la bienvenue aux membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC).

Par la suite, il souhaite la bienvenue à Amélie Brouillard, nouvelle directrice du campus d'Amos et l'invite à se présenter.

Le président introduit les membres de la CÉEC qui participent à la première partie de la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Klaude Hallé, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

3. RENCONTRE AVEC LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

3.1 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP

Dans un premier temps, Jean-Denis Moffet, commissaire à la CÉEC, effectue un résumé du cheminement qui a mené à la création de la CÉEC en 1993, dans le cadre du renouveau de l'enseignement collégial. La CÉEC a pour objectif de faire l'évaluation et le suivi des mécanismes instaurés dans les institutions collégiales.

Aux questions des membres de la CÉEC, les membres du conseil s'expriment sur les mécanismes assurant la qualité des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages et des modifications des programmes. Ils s'expriment également sur la mise en œuvre, le suivi et la révision du *Plan stratégique de développement* du *Plan institutionnel de réussite et de diplomation* et de différentes politiques telles la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

4. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

4.1 TENDANCE DES STATISTIQUES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Le directeur des études, Éric Aubin présente l'évolution des statistiques d'admission et d'inscription depuis 2007-2008.

Cette présentation permet de constater l'effet de la démographie et les effets de l'activité économique sur les demandes d'admission et d'inscription, mais également sur la persévérance

scolaire.

L'attraction et la rétention des étudiantes et des étudiants demeurent un enjeu pour le Cégep.

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres qu'un rapport a été produit par la Fédération des Cégeps sur la « Réussite des étudiantes et des étudiants du réseau collégial public de 2000 à 2018 ». Ce rapport fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine assemblée des membres du conseil d'administration.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

5. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

5.1 BILAN – PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2011-2016 ET RECONDUCTION 2017-2019

Le directeur général, Sylvain Blais présente le bilan du *Plan stratégique de développement 2011-2016, reconduit 2017-2019*.

CA-3193 CONSIDÉRANT l'adoption du *Plan stratégique de développement 2011-2016* ainsi que l'adoption du *Plan stratégique de développement reconduit 2017-2019*;

CONSIDÉRANT QU'au terme des années couvertes par la Planification stratégique, le Cégep a procédé au bilan des activités réalisées en fonction des enjeux, orientations et objectifs déterminés;

CONSIDÉRANT QUE ce bilan a fait l'objet de plus de dix présentations auprès des instances du Cégep et auprès de la communauté collégiale dans le cadre d'une tournée des campus par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le comité du Plan stratégique de développement, issu du conseil d'administration, a été consulté sur ce bilan le 11 décembre 2018 et qu'il s'est prononcé sur la version finale lors des réunions tenues le 2 et le 8 avril 2019;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité du plan stratégique de développement.

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Chantal Hamelin, et unanimement résolu, **d'adopter le bilan du Plan stratégique de développement 2011-2019 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

5.2 BUDGET DU FONDIS D'INVESTISSEMENT

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault présente aux membres du conseil, le budget du fonds d'investissement en fonction de deux grandes catégories : mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB) et réfection et transformation.

CA-3193 CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre, son budget d'investissement et de service de la dette pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité d'audit et de finances ayant préalablement analysé en détail le présent budget et obtenu les réponses satisfaisantes aux différents choix effectués par la direction.

Il est proposé par Vincent Guimont appuyé par Guillaume Marquis, et unanimement résolu, **d'adopter le budget du fonds d'investissement 2019-2020 pour mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB) s'élevant à 2 259 551 \$, ainsi que celui de réfection et transformation pour un total de 3 108 500 \$.**

5.3 CALENDRIER DE RÉUNION – DÉPLACEMENT DE LA RÉUNION DU 18 JUIN

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration de son impossibilité à participer au conseil d'administration du 18 juin prochain, et par conséquent, propose le déplacement de cette rencontre au 17 juin 2019.

CA-3194 CONSIDÉRANT l'article 15 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui indique que « le conseil se réunit aux époques fixées par les règlements, mais au moins quatre fois par année »;

CONSIDÉRANT l'article 4 du *Règlement général de régie interne* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui mentionne que le conseil d'administration se réunira au moins six fois par année;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général ne peut être présent à la réunion du 18 juin 2019.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2018-2019, en remplaçant la journée du 18 juin par celle du 17 juin 2019 et en annulant la réunion du 30 avril 2019, si les sujets peuvent être reportés à la réunion de juin 2019.**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21h07 sur une proposition de Claire Maisonneuve.

Président



André Rouleau

Secrétaire générale,



Diane Landriault

